

**Procès-verbal du 21 avril 2026**

**fixant la liste des candidates et candidats admis à participer au concours interne sur titres, pour le recrutement des psychologues du ministère de la justice, au titre de l'année 2026**

Les candidates et candidats suivants sont autorisés à participer au concours interne sur titres, pour le recrutement des psychologues du ministère de la justice, au titre de l'année 2026, pour la spécialité psychologue clinicien :

Civilité	Nom de naissance	Nom d'usage	Prénom
Madame	AUDIBERT	AUDIBERT	Sandrine
Madame	BARTHELEMY	BARTHELEMY	Valentine
Madame	BEN BACHIR	BEN BACHIR	Magalie
Madame	BERGER	PERPETE	Tiphany
Madame	BIENCOURT	BIENCOURT	Marie
Madame	BODINIET	ALVES BARROS	Arnildes
Madame	BULOT	BULOT	Dorothee
Madame	CADIGNAN	CADIGNAN	Kévine
Madame	CHAMARD-BOIS	CHAMARD-BOIS	Marie-Charlotte
Madame	CODA	CODA	Estelle
Madame	CORREIA	CORREIA	Solène
Monsieur	DEMANGE		Loïc
Madame	DROUIN	VASSORT	Séverine
Madame	EUSTACHY	EUSTACHY	Amandine
Madame	GIANNINELLI	GIANNINELLI	Caroline
Madame	GONCALVES	GONCALVES	Camille
Madame	GRANADOS	GRANADOS SALGADO	Ana
Madame	GUINAUDEAU	SERVAETEN	Auriane
Madame	HAMIDOU	HAMIDOU	Jamila
Madame	HARIVEL	BEAUVAL	Claire
Madame	IRALOUR	IRALOUR	Marthe
Madame	LAJNEF	LAJNEF	Leila
Madame	LAUGA	LAUGA	Virginie
Madame	LE GALL	LE GALL	Nolwenn
Monsieur	LE GUILLOU		Brieuc
Madame	LEBLOND	LEBLOND	Rosanne
Madame	LEHOUGRE	LEHOUGRE	Tatania
Madame	LISNYJ	LISNYJ	Ophélie
Madame	LIZEN	POULET	Cheyenne
Madame	MINGOUONO	MINGOUONO	Lorelei
Madame	MOURAO DE MATTOS	MOURAO DE MATTOS	Isabela

Madame	NAVARRO	NAVARRO	Emilie
Madame	PAROU	PAROU	Aline
Madame	PICHARD	PICHARD	Maryline
Madame	PINGEOT	PINGEOT	Lia
Madame	RICHELET	RICHELET	Adeline
Madame	ROUQUET	ROUQUET	Gwendoline
Madame	RUSNIOK	RUSNIOK	Anne
Madame	SALMISTA	SALMISTA	Priscillia
Madame	SECHER	DUMANOIS	Charlotte
Madame	SELIN	SELIN	Mathilde
Madame	SENECHAL	SENECHAL	Louison
Madame	SOULETIE	SOULETIE	Raphaëlle
Madame	TIMMER	TIMMER	Geraldine
Madame	VALADE	VALADE	Léa

Fait à Paris, le 21 avril 2026

Pour le ministre et par délégation :  
L'adjointe à la cheffe du bureau de  
l'attractivité, du recrutement et de la  
fidélisation

Marie-Laure ANTCZAK

Le présent procès-verbal fera l'objet d'une publication sur le site internet [LaJusticerecrute.fr](http://LaJusticerecrute.fr) et sur l'intranet du ministère de la Justice pendant une durée de 2 mois minima et jusqu'à la date de publication des résultats de cet examen professionnel, délai qui court à compter du premier jour de la publication.

Conformément à l'article L. 325-37 du code général de la fonction publique, aucun candidat admis ne pourra être nommé s'il ne satisfait aux conditions prévues à l'article 44 de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 modifiée portant diverses dispositions d'ordre social. Ainsi le fait pour un candidat d'être convoqué aux épreuves, voire de figurer sur la liste d'admission ne lui confère juridiquement aucun droit à nomination s'il s'avère que ces conditions n'étaient pas réunies.